

2016, année de mutation et de changement, de coopération et de solidarité.

A l'échelle de notre commune, l'évolution se traduit par un transfert de compétences déjà amorcé en 2015 pour l'instruction des documents d'urbanisme. Nous entamons également la préparation du transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la communauté du Grésivaudan avec une échéance pour 2018.

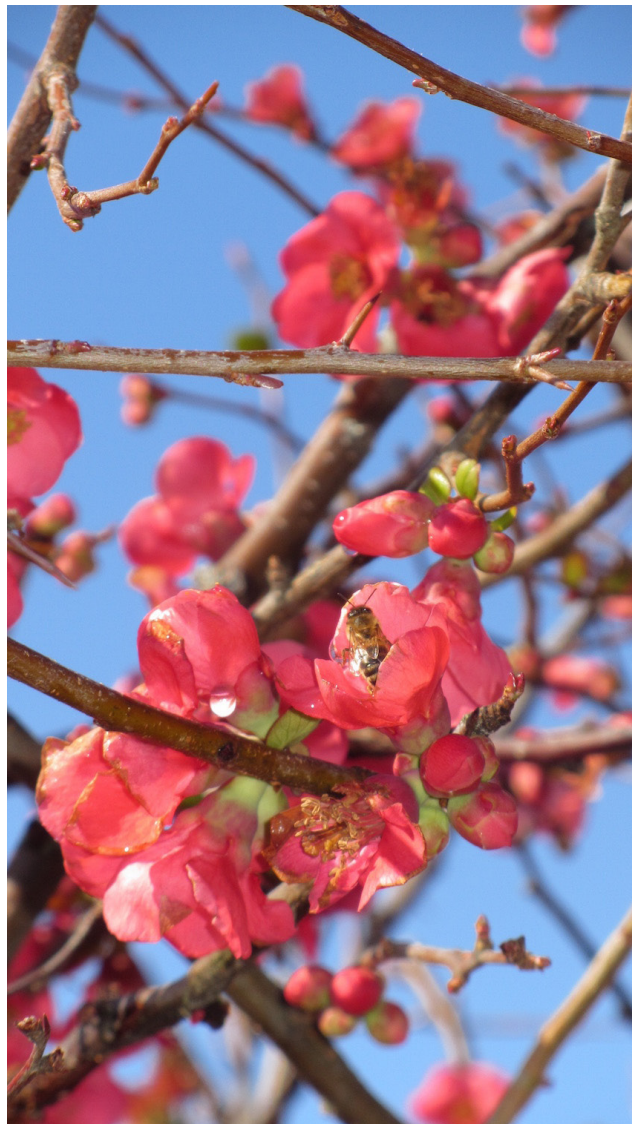
Certes cette nouvelle organisation peut effrayer !

Mais aujourd'hui nous dépendons déjà des orientations budgétaires de l'état, de la région et du département.

Alors comment aborder cette étape de mutation ?

Par les études en cours nous souhaitons faire émerger nos atouts, nos caractéristiques locales et nos besoins. Nous les porterons auprès de la communauté de communes en lien avec les communes du balcon. Soyons confiants et imaginatifs sur notre avenir au sein du Grésivaudan. Une vision claire de notre développement nous permettra d'être entendus.

Parallèlement, au sein de la commune, d'autres avancées portent leurs fruits. C'est le cas de la mise en œuvre de la nouvelle organisation des services techniques, notamment pour le déneigement, du Plan Communal de sauvegarde, de la nouvelle organisation de la bibliothèque, des réparations du réseau d'eau etc ... avec le souci constant du maintien de l'équilibre budgétaire sans augmentation des taux d'imposition.



Sommaire

- Site Internet de Sainte Agnès
- Covoiturage
- Conseils Municipaux
- Services techniques et RH
- Référents des hameaux
- Lien social
- Etat Civil et Urbanisme
- Espace Belledonne
- CMJ
- Bibliothèque
- Portrait : Simone Bourgeat
- Animations, Associations

Enfin, au-delà de nos limites territoriales et face aux épreuves des familles devant la violence des conflits, notre municipalité a décidé de répondre par la solidarité, en mettant un logement à disposition d'une famille avec 4 jeunes enfants.

Nous sommes heureux de constater que ces valeurs humanistes sont largement partagées dans le village et nous souhaitons remercier, particulièrement, tous les bénévoles qui s'impliquent pour les accueillir au mieux.

*Monsieur le Maire, Alain Rimet
et toute l'équipe municipale*



www.sainte-agnes.fr

Un site internet pour la commune !

Le site est en ligne depuis novembre. Vous y êtes peut-être déjà allé faire un petit tour, il grandit, il s'étoffe et les visites de curieux ou de courtoisies sont déjà nombreuses.

Pour qu'il vive, pour avoir besoin d'y revenir, il faut que vous y trouviez des informations renouvelées et pratiques. L'agenda des animations de la MJC, des deux communes Saint Agnès Saint Mury et des villages voisins, des associations, de l'APESAM et du prochain conseil municipal est tenu à jour régulièrement.

En complément des informations de Relief, le site comporte toutes les délibérations depuis 2014. Vous n'allez plus pouvoir vous en passer !

En première page, vous trouvez aussi les articles des faits marquants du moment ou des informations en provenance d'Espace Belledonne ou des organismes officiels. Cette page sera amenée à évoluer pour y insérer des informations pratiques et de courte durée, telles les modifications de l'ouverture des déchetteries et autres informations plus urgentes.

Parce que ce site est aussi le vôtre, nous l'avons voulu participatif. Certaines rubriques comme la bibliothèque ou le lien social sont entièrement ou partiellement accessibles en écriture aux personnes investies dans la vie du village. D'autres rubriques vont voir le jour prochainement. Vous pouvez être force de propositions, créer et alimenter une page d'information propre par exemple dans le cadre d'une activité sur le village ou demander un lien qui pourra être mis dans un menu «liens utiles».

Covoiturage

La plupart d'entre nous descendons au moins une fois par jour dans la vallée. Bonne nouvelle, le pétrole n'est pas cher et le restera probablement à long terme en raison de tensions diplomatiques entre pays producteurs. Pour pas cher donc, environ un euro par trajet, nous pouvons continuer à monter sur Sainte Agnès, chacun seul dans sa voiture, redescendre chercher du pain, amener les enfants au foot, profiter de notre cadre idyllique et de ce temps splendide pour planter nos tomates au mois d'avril. D'accord, ce dernier raccourci est un peu rapide. Mais il est raisonnable dans notre situation géographique de se poser la question des déplacements, individuellement et collectivement, et mettre en place à moindre frais quelques habitudes économes en énergies fossiles.

Oui des habitudes et un peu d'organisation.

Chacun est libre et les solutions sont plurielles. Il faut les essayer, les améliorer et les passer à l'épreuve du quotidien et de la volonté de chacun.

Quelques propositions déjà en route :

- Les jeunes du conseil municipal proposent une première approche avec Coup d'Pouce (voir leur article).
- La communauté de commune du Grésivaudan lance un nouveau service de mobilité TouGo (www.tougo.fr à partir du 29/02).
- Le site internet de Sainte Agnès vous propose une solution axée sur le covoiturage pendulaire, c'est-à-dire pour les trajets pour aller au travail, mais aussi pour amener ses enfants aux activités hebdomadaires.. Nous aurions pu vous orienter sur des sites tout faits, mais nous cherchons à former une communauté de covoitureurs pour mettre en relations les habitants plutôt que de proposer un service anonyme clé en main. Le service que nous vous proposons existe depuis plus de cinq ans sur le Plateau des Petites Roches. Il est ultra simple et fonctionne parce qu'un noyau dur de participants maintient l'offre de trajets. Alors allez faire une tour sur le site, tout est expliqué, inscrivez-vous et partagez vos trajets avec vos voisins proches et plus lointains.

D'autres idées ?



Conseils Municipaux

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site www.sainte-agnes.fr rubrique «**Délibérations**»

Conseil du 19 octobre 2015

- **Chemin d'accès de la Tona à Loches** pour faciliter l'accès aux alpagistes : M. le Maire est mandaté pour suivre l'instruction du dossier de demande de subvention.
- **Vente et exploitation groupée de bois** : La convention proposée par l'ONF et fixant les conditions et les tarifs de vente des bois sur pied en vue de leur exploitation groupée est acceptée.
- Exercice du **droit de préférence** et du **droit de préemption de parcelles** en nature de bois au profit de la commune : conformément à la loi, le conseil communal instaure un droit de préférence et de préemption au profit de la commune en cas de cession de parcelles boisées contiguës et d'une superficie inférieure à 4 hectares.
- Vote du **règlement intérieur** relatif au personnel communal.
- Mise en œuvre de l'**entretien professionnel** : cet entretien pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux sera réalisé par les supérieurs hiérarchiques directs et s'appliquera aux activités postérieures au 1^{er} janvier 2015.
- **Recrutement de 2 emplois d'animateurs vacataires** pour l'accueil et l'encadrement des enfants pendant les temps d'activités périscolaires.
- Étude des **possibilités d'accueil provisoire** en faveur des demandeurs de droit d'asile.
- **Travaux divers sur réseau d'eau potable** et choix de l'entreprise : Sélection par la commission d'appel d'offres de l'entreprise Moulin TP dans le cadre d'un marché à bons de commandes pour différents travaux sur le réseau d'eau.



Conseil du 2 décembre 2015

- Prescription de la révision de Plan d'Occupation des Sols pour l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme**, définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation : Cette délibération acte au niveau institutionnel la volonté de la municipalité de se doter d'un PLU en remplacement du POS actuel. La concertation sera mise en œuvre au travers de deux réunions publiques au minimum, d'un registre destiné à recueillir les observations des habitants et d'une information par voie de bulletins municipaux. Plusieurs articles sont déjà parus dans les «Relief» précédents. Nous invitons les personnes intéressées à consulter la délibération, soit en mairie, soit directement sur le site web www.sainte-agnes.fr.
- **Recrutement d'un agent vacataire** pour les temps d'acti-

vités périscolaires pendant l'absence d'un animateur en janvier/février 2016.

- **Remboursement** de la société Legendre qui supporte les **charges d'énergie et d'eau potable** lors de la location des salles du Lac Blanc et de Roche fendue.
- **Accueil temporaire des demandeurs d'asile** : le conseil propose de mettre à disposition de manière temporaire les locaux de la maison communale (Grande Maison). L'accueil sera assuré par le CCAS et la commission du lien social en coordination avec les services de l'État et des opérateurs associatifs spécialisés. Un crédit sera prévu pour un aménagement minimal de la maison.
- **Soutien au projet TEPOS** : Dans la limite de ses compétence et de son territoire, Sainte Agnès soutien la Com-Com du Grésivaudan pour le dépôt d'un dossier régional de Territoire à Énergie Positive. La commune s'engage à mettre en œuvre les actions qui auront été retenues à l'issue des différentes études dans le cadre du projet.
- **Plan Communal de Sauvegarde** : L'élaboration de ce PCS sera effectué par la société Alp'Géorisques. Le PCS définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.
- Obligation de **dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture** : afin d'éviter la multiplication de projets non conformes et le développement d'éventuels contentieux, cette délibération vise à s'assurer du respect des règles fixées par le POS.
- Convention de mise à disposition du bassin de centre nautique intercommunal : cette convention est renouvelée annuellement pour permettre l'utilisation de la piscine de Crolles par les élèves de Sainte-Agnès.
- **Modification des budgets commune et eau** : un récapitulatif de l'année 2015 sera fait dans le prochain journal.
- Rénovation de la maison communale à la Perrière (Grande Maison), demande de subvention : Remise aux normes de sécurité et de confort nécessaire pour un montant de 7500 €.
- Approbation du **rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges** entre la Com-Com du Grésivaudan et les membres qui la composent. Certains transferts de compétence comme une crèche ou un centre social, concernent du personnel et des bâtiments, ce qui nécessite une approbation de l'ensemble des communes de la Com-Com.

Conseil du 23 décembre 2015

- Validation du règlement des astreintes pour le déneigement par les services techniques.
- Validation des Indemnités d'Exercice de Mission des Préfecture pour la fin de l'année 2015 (Primes de fin d'année).
- Répartition des subventions allouées aux associations : APE-SAM 400 €, Coopérative scolaire de Sainte-Agnès 1718,10 €, Coopérative Scolaire de Saint-Mury Monteymond 1046,59 €, Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vorz 100 €, MJC Sainte-Agnès - Saint Mury 500 €, Radio Grésivaudan 82,50 €.
- Compensation forfaitaire de 121 € par semaine pour le service de veille neige pour la période du 15/11/15 au 15/03/16 sous la forme d'une Indemnité d'Administration et de Technicité.

Bloc note

Sécurité routière

Des aménagements ont été effectués pour la sécurité des enfants devant l'école : passages piétons, 2 stationnements de bus, un stationnement interdit devant le portail, des silhouettes d'écopages fabriquées par les enfants ont été fixées de part et d'autre de l'école, des arrêts de bus ont été refaits ou rajoutés à La Perrière et au Freynet.

Mise en double sens de circulation

de la route de l'école et de la mairie avec des jours et des heures de restrictions. Il est rappelé que la circulation aux abords de l'école est limitée à 30 km/h et que les piétons doivent être respectés.

Restriction de circulation

sur la route entre Montgouillard et La Ville. Au vu de la largeur de la chaussée et des dégradations commises, les véhicules de plus de 3,5T sont interdits sauf ayant droits (voir en mairie les autorisations), la signalisation va être mise en place par les services techniques.

Services techniques

Comme vous avez pu le constater, le tracteur neuf pour le déneigement a été livré, il reste quelques problèmes mécaniques à régler notamment au niveau de la lame. Il est demandé et rappelé aux propriétaires de terrain en bordure des voies communales que l'élagage au droit des propriétés est obligatoire (code rural) et ce pour le passage du tracteur et éviter des dégradations sur le matériel.



Relevé des compteurs d'eau

Suite à plusieurs problèmes dans l'élaboration des factures d'eau, il est rappelé aux propriétaires et locataires d'habitations qu'à chaque départ ou arrivée dans un logement le relevé d'indice de consommation doit être effectué et transmis à la mairie avec la date et l'adresse du locataire s'il s'agit d'un départ. En cas d'oubli la réclamation ne sera pas prise en considération.

Panneaux d'affichages

Deux panneaux d'affichage d'information ont été installés, un troisième va être implanté à La Perrière (virage du Grand Joly) et des plans de la commune affichés pour orienter les gens.

Vidange des fosses individuelles

En raison de la baisse des demandes il ne sera prévu qu'un seul passage au cours d'année qui pourra être en Juin. Merci de vous inscrire en mairie avant fin avril.

Forêt

La coupe de bois 2015 a été très réduite par rapport à 2014 (tempête) mais un petit apport supplémentaire a été réalisé avec l'abattage de grumes atteintes par le bostryche sur l'ensemble de la forêt, ce qui a permis également de vendre du bois énergie à la société BDA et diminué le prix de revient du chauffage au bois de la commune. Nous avons gardé en réserve 73 M3 de bois pour le broyage 2016. Le bilan définitif 2015 ne nous a pas encore été remis par l'ONF.

Accompagnateur du bus scolaire

En raison de la très faible fréquentation d'enfants de 3 et 4 ans le soir dans le bus scolaire, la mairie envisage très fortement de supprimer dès septembre 2016, uniquement le soir, ce service qui coûte très cher à la collectivité. L'accompagnateur du matin serait toutefois conservé.

Dans cette éventualité, la participation financière des parents sera totalement supprimée.

Déchets

Un petit projet à 0 € qui motive les enfants...Et les parents : Réduire la quantité de déchets que nous produisons est un acte vertueux et citoyen.

L'idée est de peser régulièrement, toutes les deux semaines le dimanche soir, la poubelle verte pendant une phase test d'environ 3 mois afin de calculer le poids moyen des déchets engendrés durant cette période, par personne et dans chaque ménage. Le but consiste par la suite à diviser par 2 cette production en adoptant des comportements d'achats plus réflexifs (matériaux recyclables, achats en vrac, emballages familiaux...), mais ceux qui souhaitent se fixer des objectifs plus ambitieux en la matière sont évidemment encouragés !!

Un site d'aide à la démarche :

<http://www.untrucparjour.org/tag/zero-dechet/>

Chemin Jean Collet

Le chemin Jean Collet est de nouveau ouvert. Sans la neige bien entendu ! Les 20 mètres de chemin emportés l'année dernière par un éboulement ont été réparés. Courant octobre les travaux de réhabilitation commandés par la communauté de communes ont été réalisés. Le site au-dessus du chemin a été purgé par minage, l'assise du chemin a été rétablie avec la pose de rondins pour éviter le ravinement et un câble de sécurité a été fixé à la paroi.

Le 12 novembre, la réception du chantier a eu lieu en présence d'élus, de représentants de la CCG, de la Société des Touristes du Dauphiné (qui gère le refuge Jean Collet), des intervenants du chantier, des offices de tourisme et d'habitants.

Nous pouvons à nouveau accéder à ce refuge qui est un bon départ pour des balades en Belledonne ou simplement passer un bon moment sur place.



RH et organisation des services

L'organisation des services administratifs et techniques de la commune s'est achevée en fin d'année 2015. Il a été question de bâtir une organisation des ressources humaines qui n'existait qu'à la marge avant notre prise de fonction. Elle permet d'apporter une lisibilité ainsi qu'une équité pour les agents, au regard de leurs fonctions respectives et des systèmes de compensation types primes, telle que l'édicte la fonction publique territoriale (FPT).

Nous avons commencé, comme nous l'avions précisé lors d'un dernier relief, par la réécriture des fiches de poste, la mise en place d'un règlement intérieur ainsi que d'un régime indemnitaire général.

Nous avons terminé cette année 2015 avec la validation, par le Comité technique du centre de gestion (comme ce fut le cas pour l'ensemble des documents précités), du règlement des astreintes de déneigement ainsi que de son régime indemnitaire particulier.

Les agents techniques sont en astreintes de déneigement entre le 15 novembre et le 15 mars de chaque année. Jusqu'en mars 2013, les trois agents s'organisaient selon un roulement qui a dû être revu puisqu'aujourd'hui ils ne sont plus que deux et représentent, en temps de travail, 1 emploi et demi. Pour rappel, c'est ce qui nous a notamment conduits à changer notre équipement de déneigement (vente de l'unimog et achat d'un tracteur), afin que soit respecté le cadre légal de l'astreinte dans la fonction publique.

Cette réorganisation a demandé du travail et du temps, car nous avons eu besoin des services et des conseils du centre de gestion de la FPT ainsi que de son comité technique. Des réunions de concertations ont également été organisées au cours des différentes étapes de réflexions avec les agents et les syndi-

cats. Tout ceci avant de parvenir à des accords validés par tous, même s'ils ont demandé des concessions à chacun.

A présent, les agents bénéficient également d'un suivi annuel qui doit leur permettre de faire remonter leurs besoins et propositions en terme d'organisation du travail, de formations et d'évolution de carrière. Ces entretiens sont menés par les élus référents des agents (Mr Porcheron pour les services techniques, Mr Imard pour les services de restauration scolaire et Mme Delaballe pour les services administratifs) et le maire, ce qui permet également aux élus de faire remonter leurs remarques. L'idée qui sous-tend notre action en générale et cette dernière en particulier, est d'assurer la continuité et améliorer le service rendu à la population.

Référents des hameaux

Dans notre volonté d'ouverture et de concertation, l'équipe municipale a mis en place des référents de hameaux. Ces personnes, volontaires, sont des interlocuteurs privilégiés au sein de chaque hameau en association avec les élus.

Leur rôle : faire remonter les préoccupations des habitants de chaque hameau, être le relais pour passer des informations et donner des explications sur les problèmes rencontrés au sein de chaque hameau.

L'échange est un enjeu majeur de mieux vivre pour le bien de tous. Chacun peut aussi être amené à proposer des projets ou solutions que nous débattons ensemble.

N'hésitez pas à les contacter !

La Bourgeat
Le mas La Ville
La Faure
Le Mollard
La Perrière
Le Fay
La Gorge

Jocelyne Emieux
Thérèse Carvin
Paul Charrel
Ilona Kuipers
Elise Joahny
Frédérique Michel
Jean-Claude Gourdon



Vidage du silos de copeaux de bois de la chaufferie communales suite à une panne de la vis sans fin. Un grand merci à tous les volontaires et tout particulièrement à Didier Giroud pour son matériel et son énergie.

Lien social

Les retraités et personnes disponibles

se sont retrouvés le jeudi 21/01/2016, jour de la Sainte Agnès, autour d'un bon repas au restaurant «le Grand Joly» et ont tiré les rois. Après le repas, séance «jeux de société» pour ceux qui le désiraient (cartes, scrabble) dans une bonne ambiance au son de l'accordéon. Les personnes de Sainte Agnès et Saint Mury intéressées peuvent s'inscrire pour le prochain repas qui est fixé au jeudi 03 Mars 2016 à midi. Les inscriptions sont à faire avant le 21 février auprès de Suzanne au 04 76 71 62 80. Ces repas sont réguliers environ toutes les 6 ou 7 semaines. A bientôt.

Goûter des anciens

Le samedi 12 décembre, le CCAS a réuni les anciens de la commune pour le traditionnel goûter de fin d'année dans le restaurant scolaire. La salle était joliment décorée pour l'occasion : les enfants avec l'aide de Roselyne avaient confectionné des guirlandes, ronds de serviettes, sous-verres et petits sujets évo-



quant les fêtes de fin d'année. Nous avons aussi eu la surprise de quelques enfants de l'école qui sont venus danser. Cette activité est proposée par Perline pendant les temps d'activité périscolaire. Un grand merci à eux.

L'animation musicale a été assurée par notre DJ local, Jean-Claude Porcheron qui exerçait évidemment bénévolement pour l'occasion. Il a su mettre l'ambiance avec son accordéon et son clavier numérique. Chacun a pu chanter et même quelques uns ont fait des pas de danse....on sait s'amuser à



Sainte Agnès. Quelques uns ont aussi raconté des histoires. Nos anciens ont apprécié ces moments d'échanges, d'amitié et de fraternité. Un petit colis de produits locaux a été remis à chacun pour les fêtes de fin d'année. Et ceux qui n'ont pu se déplacer ont reçu leur colis à domicile porté par les membres du CCAS.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce temps fort de rassemblement dans notre commune.

Réfugiés : une famille à la Perrière



Un mois déjà que nous accueillons Sejnir et sa famille dans la grande maison de la Perrière. Tout se déroule bien, la scolarisation des enfants est effective et les filles s'adaptent petit à petit à leur nouveau rythme. Sejnir et Léna ont soif d'apprendre le français et sont très demandeurs pour les cours que nous pouvons leur dispenser. Les bénévoles s'organisent par l'intermédiaire du site internet de la commune et l'élan de solidarité ne se dément pas. Si vous souhaitez ponctuellement apporter votre aide, notamment en ce qui concerne le covoiturage crucial en cette période de vacances, n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie ou sur le drive créé à cette intention sur le site sainte-agnes.fr rubrique «lien social».

L'ADA (association Accueil Demandeurs d'Asile) monte toutes les semaines pour faire un point sur le quotidien et les démarches administratives. Sur ce dernier thème, nous ne pouvons que constater amèrement les carences de l'Etat dont les actes sont en totale contradiction avec les discours : seuls 62 migrants issus des zones de conflits ont été accueillis dans le pays sur les 30 000 prévus en deux ans. L'examen de demande d'asile est toujours aussi long (18 mois au lieu des 6 annoncés) et s'apparente à un vrai parcours du combattant, aucune aide financière n'est pour le moment accordée. Pourtant, les expériences dans le département démontrent que l'accueil bien réparti de familles qui s'intègrent dans un contexte local ne pose pas de difficultés : le contraste est saisissant entre les sujets lugubres aux actualités nationales relatifs à l'accueil des migrants et la réalité sur le terrain. Voir Le Dauphiné du 7 février, article intitulé «ces Isérois qui ouvrent leur porte aux migrants» sur Ste Agnès entre autres...

Merci encore à tous ceux qui s'impliquent dans ce projet et notamment Christine Baccon pour son travail de coordination.

Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde est en cours de réalisation. C'est un document réalisé à l'échelle communale par la société Alp'Géorisques. Par le passé, cette société a réalisé le Plan de Prévention des Risques Naturels de la commune.

Le PCS est sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion des risques (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

L'objectif est l'information préventive et la protection de la population.

Depuis 2008 le préfet écrit à la commune pour rappeler l'obligation de mettre en place un PCS sur notre commune fortement sujette aux risques naturels.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Une cellule de crise est installée en Mairie (Maire, élus, responsables de services de secours) pour organiser et diriger les personnels et moyens techniques sur les lieux du sinistre. Chacun a une tâche bien précise.

Tout cela est consigné dans un dossier qui comporte également Le DICRIM (Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs).

Des informations vous seront communiquées lors de l'avancée de ce dossier.

Etat Civil

URBANISME : Déclarations préalables

- VENNEGUES Élise : Création d'une porte fenêtre, Le Fay C1180 accordée
- CLAUDON Guy : Pose de capteurs solaires, Le Fay C1233 accordé
- Commune de Sainte-Agnès, abri bois accolé à l'habitation de la maison communale, la Felisotte C1290 accordé
- PAPET Jean : Changement de tuiles, La Ville A352 accordé
- REBUFFET Aurélien : modification de la façade et abri-bois accolé, la Ville A766 accordé
- ROSSET-BOULON Etienne : Changement de tuiles, la Perrière B539 accordé
- INDIVISION MULLER Coline et

Valentin : Réfection de la toiture, Montgouyard A467 accordée

• GIROD Christophe : Modifications des façades et de la toiture, Montgouyard A454 accordées

Urbanisme

Certificat d'urbanisme (CUa dans le cadre des ventes et partages de propriétés)

- Me Olivier GLAIZE : Le Sabot C148-C155, Michu C958
- Me Guillaume DEVRED : Mas de Côte de Genièvre A 293, grand Chavon A 276, Le Dos du Brave A114
- Me Myrtille REBERT : Côte Rôtie A 167/B 476, Grand Chavon B315/319, Fontaine Eynard B459
- SCP DUBOIS/GLAIZE : Les Côtes C 351/ 353, Le Ruisseau Bruyant C 573/568
- Me Olivier GLAIZE : Les Grands Prés – Les Combes B579, Les Cétives C882
- Me Marie KRAMPAC – DUVERNEUIL : Bois Rossin A 538/535

Certificat d'urbanisme (CUB dans le cadre d'une opération projetée)

Néant

ETAT CIVIL :

Naissances :

- Pauline, Alix JONSSON née le 02 octobre 2015
- Téo PAPET né le 05 novembre 2015
- Yann, Marcel MARTIN né le 23 décembre 2015

Décès :

- Madeleine Germaine COLLOMBREY veuve BONNETON le 10 novembre 2015
- Christian, André, François DIDIER-CARNIVAL le 09 décembre 2015

Pour les nouveaux arrivants: merci de vous faire connaître en mairie (nombre de personnes du foyer, l'âge de vos enfants pour les écoles et votre adresse sur la commune).

Pour les départs : merci de communiquer votre nouvelle adresse en mairie. Pour les départs et arrivées : faire le relevé de votre compteurs d'eau et le communiquer au secrétariat de la mairie.



Mairie de Sainte Agnès

☎ tél. : 04 76 71 48 85
fax : 04 76 13 04 84

Ouverture au public :
Mardi 13h30-18h00
et Jeudi 13h30-17h

Secrétariat joignable :
Mardi, Jeudi, Vendredi
8h30-12h30 et 13h30-17h00
Mercredi
9h00-12h00 et 13h30-16h30

Vous souhaitez recevoir les infos de la mairie par internet ?
Envoyez-nous un courriel.

✉ mairie.ste-agnes38@wanadoo.fr

www.sainte-agnes.fr



Permanence parlementaire de Pierre Ribeaud

Député de l'Isère
77 place de la Mairie
38660 LA TERRASSE
Tél 04 76 92 18 96
Fax 04 76 92 18 98
Pierre.ribeaud@orange.fr

Un choix d'itinéraires pour partir à la découverte des alpages et des paysages de Belledonne. Le domaine pastoral représente 25% du territoire de Belledonne et nourrit l'été 18 000 moutons et 1 100 bovins.

Où en est le programme Leader ?

2016 est l'année de lancement du programme européen LEADER Belledonne. Au cours du premier semestre, l'Espace Belledonne va mettre en place l'instance de décision des projets LEADER et l'association peut dès à présent recevoir les porteurs de projets potentiels pour débiter avec eux une réflexion sur la possibilité de soutien financier du programme. Le vote des projets devrait pouvoir démarrer à partir de septembre 2016.

Ces projets doivent se rattacher à un des axes suivants :

- Gestion partagée des ressources naturelles
- Valorisation des pratiques et produits agricoles et forestiers
- L'accueil en Belledonne à travers l'éducation au territoire
- De nouvelles manières de vivre et d'habiter le territoire, entre montagne et vallée.

La Grande Traversée = 130.5 km de randonnée entre Aiguebelle et Vizille, 10 162 mètres de dénivelé positif, 9 730 de dénivelé négatif, compte onze étapes.

Ce sentier est en cours d'homologation pour devenir un GR® (marque déposée par la FFRP, Fédération Française de la Randonnée Pédestre) : il a des atouts et il deviendrait un axe fort de la promotion du territoire. Le dossier avance favorablement. Début septembre, une délégation de techniciens et d'élus de Belledonne a fait la traversée de reconnaissance pour travailler à la création de ce sentier de grande randonnée. Vous trouverez sur le site internet de la mairie le récit détaillé de cette randonnée, avec photos et commentaires, ainsi que l'article paru sur le sujet dans le DL du 18 septembre.



Les projets, portés par des acteurs publics ou privés du territoire, devront répondre aux critères de sélection suivants :

1. Relation montagne-vallée : y a-t-il une dimension montagne-vallée dans le projet ?
2. Transversalité thématique : le projet répond-il à plusieurs enjeux identifiés pour le développement de Belledonne ?
3. Transversalité géographique : quelle est l'échelle territoriale concernée ? une seule commune, 0 point, l'ensemble du territoire 3 points
4. Logique de mise en réseau : le projet présente-t-il un potentiel de mise en réseau d'acteurs ou de création de réseau ?
5. Les pratiques novatrices : le projet est-il innovant, dans le site, la ressource, le partenariat, le public cible, la pratique de gestion...

Nous pourrions organiser une réunion de travail sur le sujet avec Margaux Mazille, de l'Espace Belledonne. Idéalement en collaboration avec nos voisins : Laval et St Mury, vers le

8 mois d'avril. Commençons à y réfléchir !

Et pour encore plus d'info sur les sentiers des Bergers :

<http://lessentiersdesbergersenbelledonne.fr/>



Coté Conseil Municipal des Jeunes

Oyez oyez, amis gareux.

Nous représentons les jeunes de la commune et avons besoin de votre aide et compréhension.

Notre principal et premier projet pour le moment est le projet "Coup d'Pouce". Il s'agit d'un projet d'auto-stop organisé créant un lien de confiance entre le conducteur et l'auto-stoppeur. Pour cela, nous avons eu l'idée d'installer sur les voitures des volontaires des autocollants voyants et reconnaissables à l'avant du véhicule. Cela montre que la personne habite bien à Sainte Agnès et qu'elle s'est inscrite. L'auto-stoppeur, quant à lui, aurait un accessoire (peut être un gant, nous ne sommes pas certains pour le moment). Cela servirait à montrer au conducteur qu'il cherche à se déplacer. Chaque conducteur et auto-stoppeur sera inscrit en mairie. Chacun donnera quelques informations personnelles pour rassurer tout le monde, et les parents aussi !

Nous espérons que vous jouerez le jeu pour la majeure partie d'entre vous et à bientôt sur les routes de Sainte Agnès ! *Le CMJ*

Actualités de « Belledonne en marche » et « Belledonne Éducation Environnement »



Depuis 2008, l'association Belledonne en Marche est connue pour son investissement en faveur du développement de l'éducation et de la sensibilisation au milieu montagnard, de la mise en valeur des acteurs locaux et des richesses naturelles de Belledonne (cf. le sentier pédagogique au départ de Pré Long sur la forêt et les alpages). Elle est intervenue auprès des écoles de Sainte-Agnès et St-Mury-Monteymond.

Parallèlement, certaines activités commerciales ne pouvant être portées par l'association loi 1901, une branche professionnelle a vu le jour en 2012, la SARL Belledonne en Marche (siège à Sainte-Agnès, Sandrine Rosset-Boulon en est co-gérante). Elle regroupe quatre travailleurs indépendants spécialisés dans l'animation nature, l'encadrement montagne et la création d'outils pédagogiques.

Pour bien séparer ces deux entités, qui restent partenaires, et mieux représenter les objectifs de l'association, la partie associative de « Belledonne en marche » est rebaptisée « Belledonne Education Environnement » (siège à St Martin d'Uriage). L'association poursuit notamment son investissement bénévole auprès d'Espace Belledonne en apportant son regard sur les thèmes de l'accueil et de l'éducation au territoire. Elle participe également à plusieurs comités de sites naturels de Belledonne.

La lettre aux habitants de Belledonne, version imprimée et disponible en mairie. Venez vous servir. Elle est aussi disponible en téléchargement sur le site internet de la mairie dans l'un des articles de la page d'accueil.

Pour plus d'information, consultez :

Le site de l'Association Belledonne Education Environnement : <http://www.belledonne-education-environnement.fr>

Le site de la SARL Belledonne en Marche : <http://www.belledonne-en-marche.fr>

Histoire d'un petit village de montagne

Dans le courant du mois de mai 2016 (les dates restent encore à confirmer), l'église de Sainte Agnès accueillera pendant une dizaine de jours, une exposition photos et de documents (250 environ) retraçant différentes étapes de la vie de notre village. De nombreux habitants de la commune ont fait crédit de leurs photos de famille, ou documents privés

Pensez à prendre le temps de venir en famille, jeunes et moins jeunes, anciens ou nouveaux, vous découvrirez ou redécouvrirez les personnages ou les paysages de Sainte Agnès



Le photographe en plein air

Qui veut du compost gratuit?

Pour la 4e année consécutive, Le Grésivaudan propose gratuitement du compost à ses habitants pour fertiliser leurs jardins, plantations ou gazons. Les tas de compost fleuriront à partir de mi-mars sur une vingtaine de communes partenaires. Ils seront en libre-service. N'hésitez donc pas à vous servir ! Au total, près de 650 tonnes de compost seront ainsi mis à disposition.

Le compost sera livré à Claffey le mercredi 6 avril

Bibliothèque

2016, encore une année riche et prometteuse pour la Bibliothèque de Sainte Agnès - Saint Mury :

Une nouvelle convention liant les communes de Saint Mury-Monteymond et Sainte Agnès pour la gestion de la bibliothèque est en cours de finalisation.

Cette convention acte la participation de la bibliothèque au réseau du Grésivaudan. Elle reconnaît les bénévoles des deux villages comme étant les principaux acteurs de son fonctionnement. Elle vise enfin à toucher plus largement le public de Saint Mury par une meilleure représentation de ses acteurs.

Les bénévoles de Saint Mury sont bien sûr les bienvenus dans l'équipe.

Le renouvellement des adhésions annuelles bat son plein. Pour rappel, la cotisation de 12€ est familiale et permet la délivrance du nouveau Pass'culture Gresivaudan à chaque membre de la famille, il remplace la carte Grési'lib.

Les adhésions sont essentielles pour le budget de la bibliothèque, dont le principal poste est l'achat de documents : 2€/habitant des deux villages/an.

Le nouveau portail du réseau des médiathèques est opérationnel à cette adresse : www.le-gresivaudan.fr, vous y trouverez le catalogue des documents et des offres numériques d'auto formation, de presse, de vidéos récentes, de conférences, d'articles d'actualité...

Une grosse avalanche de livres s'est abattue sur nos étagères : des fictions, des documentaires pour les adultes, les jeunes et les petits.

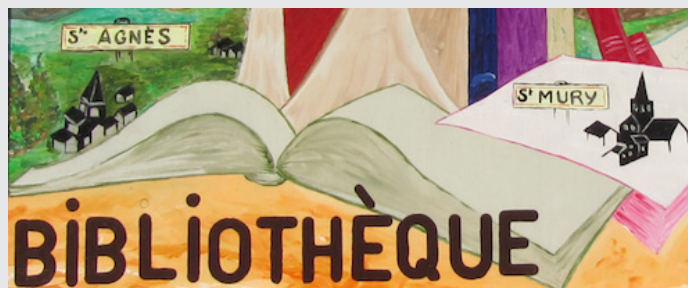
- Sélection des 10 livres pour le prix des CE Alice qui vous permettra de participer à l'élection pour l'année 2016.

Achat de livres pour environ 800€

- Dotation importante de la communauté de communes (1500€) est venue étoffer notre fonds propre.

- Le 3 mars de 10h à midi, le bibliobus départemental stationnera devant la mairie. Toutes les bonnes volontés pour choisir des livres sont les bienvenues.

- Le matin du jeudi 7 avril, les deux classes de l'école primaire auront la chance de rencontrer Hubert BEN KEMOUN, auteur de livres pour enfants et adolescents. L'animation de Giboulivres, à laquelle s'est inscrite notre bibliothèque permet à 14 bibliothèques du Grésivaudan d'accueillir deux auteurs du 3 au 10 avril. Les enfants ont déjà commencé à lire certains des livres de cet auteur...Nul doute que les enfants auront préparé des questions intéressantes. Une belle matinée en perspective, donc !



- Dans le cadre du « projet poésie », initié par le bassin de lecture du Versoud, auquel nous appartenons, une lecture de textes poétiques sera proposée fin juin aux enfants de l'école. Faute de temps et de disponibilités des bénévoles, la « journée écriture-lecture poétique, chemin faisant », dont nous avions parlé dans le dernier Chamoisons est abandonnée.

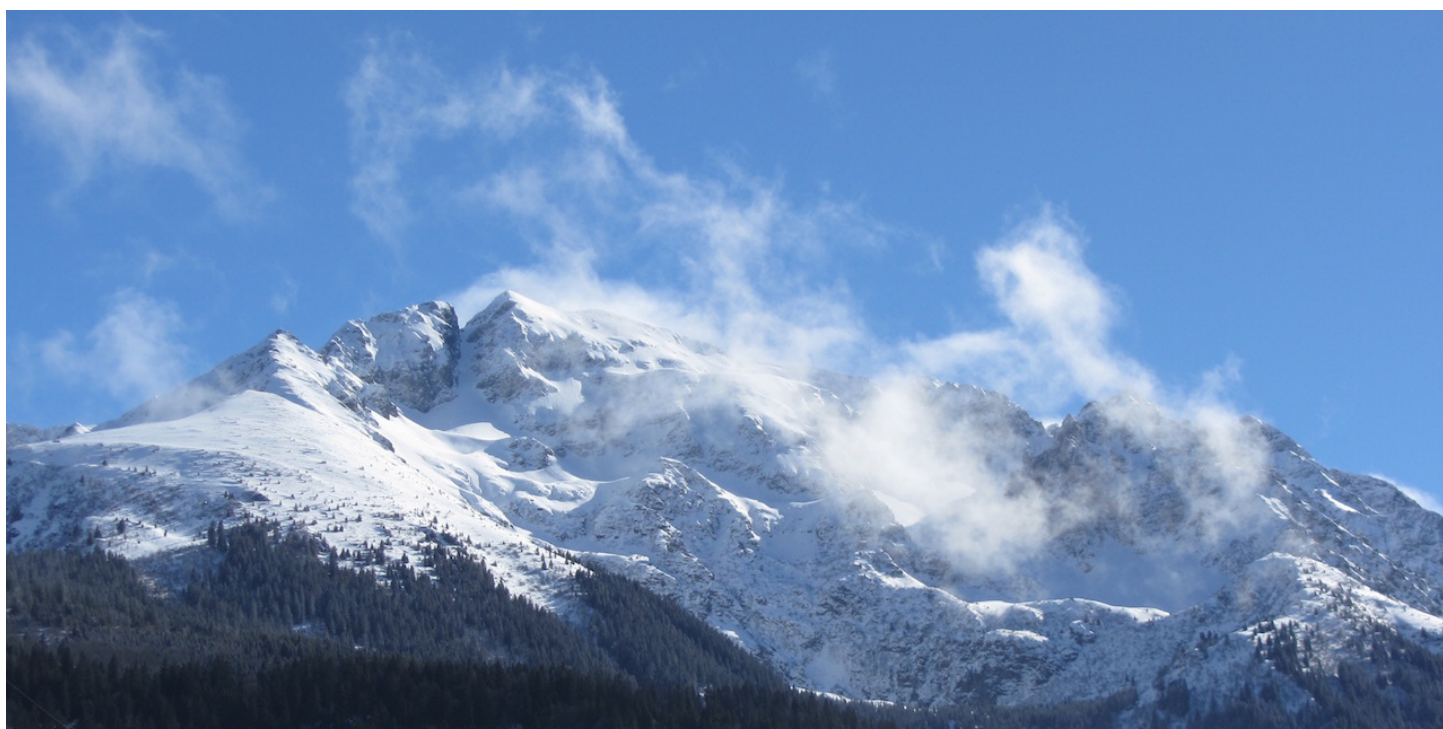
- Et toujours des animations dans le cadre des écoles : prêt de malles de livres, contes

Les horaires de permanences :

Le **mercredi de 17 à 19h**, sauf vacances scolaires

Le **samedi de 10 à 12h**.

Contact : biblio.sainteagnes@gmail.com



D'hier à aujourd'hui...

Simone Bourgeat

Notre village constituant un «archipel d'îlots de peuplement» comme l'avait souligné un enseignant géographe de l'Université de Savoie, nous poursuivons notre pérégrination sur le territoire afin de recueillir le témoignage des « anciens » du village.

Ainsi, nous vous contons ce jour quelques éléments livrés par Madame Simone Bourgeat au travers d'une rencontre.

Simone Bourgeat née Montcenis, le 10 août 1922 ; elle n'a jamais quitté son village et a toujours habité dans la maison familiale à la Perrière.

Du fait de l'éloignement de l'école, jusqu'à l'âge de 7-8 ans elle réside chez ses grands-parents Montcenis qui habitent au Fay juste à côté de l'école. Pendant cette période, son grand-père Rosset-Boulon allait la chercher, à cheval, pour la ramener chez ses parents le jeudi et le dimanche.

Après ce temps, Simone revient au domicile familial, va à l'école au hameau de la ville, ainsi qu'au catéchisme. Le repas tiré du panier se réchauffe sur le poêle de l'école où les enfants déjeunent ensemble. Les jours de catéchisme le curé se fait chahuter par certains garnements : lorsqu'il « tourne les talons » dit-elle ; ils lui font toutes sortes de farces : ajout de sel ou poivre dans son plat, etc ...

Elle a le souvenir d'un habitant de la commune jouant de la musique avec un peigne et du papier de cigarette job... un harmonica local en somme !!!!

En 1935, un événement important dans l'existence d'une pré-adolescente : la communion solennelle, il y avait, alors, tout un cérémonial : retraite organisée par le prêtre avec les autres futurs communiant, cérémonie avec la belle robe, photos, puis repas.

A 14 ans, à l'issue du certificat d'études primaires, Simone est restée sur place avec ses parents qui sont agriculteurs. Quelques années plus tard ils agrandissent la maison et ouvrent un café/restaurant/pension de famille.

L'été les enfants de la vallée viennent profiter du bon air, de la cuisine saine avec les produits de la ferme, se détendent dans les prés alentours, en famille ou parfois restent seuls en pension pour quelques jours, ou quelques semaines. Simone se souvient aussi du séjour des arrières petites filles de Jules Verne venant de Paris pour quelques semaines de vacances avec leur nurse.

Le dimanche, la proximité de la colonie du Col des Mouilles leur amène une clientèle plus importante avec les parents venant visiter leurs enfants ; en semaine, ils restaurent également les ouvriers des entreprises intervenant sur la commune.

Pendant la dernière guerre 39-45, les maquisards sont ravitaillés par les habitants de la commune, et leur pain est cuit dans le four des parents de Simone, qui d'ailleurs existe toujours et reste encore opérationnel. A l'étage de leur maison une pièce est réservée au ravitaillement des maquisards ; à l'époque on imagine les risques encourus et les conséquences que cela pouvait avoir ...

Puis en 1948, Simone se marie avec Jeannot Bourgeat. Ils s'installent dans la maison familiale avec les parents de Simone ; de leur union naît Josette en 1950.

L'hiver le déneigement s'effectue avec une paire de bœufs, le chasse-neige est fabriqué par les hommes du village, qui est tout simplement un triangle de bois attelé aux bœufs avec un joug, en bois lui aussi.

Dans nos campagnes, une des principales distractions des jeunes et moins jeunes, sont les bals musettes. Tous les habitants du village et des alentours se souviennent des bons moments passés chez eux à l'occasion des 2 vogues annuelles : la vogue d'hiver, le dimanche suivant la fête de Sainte Agnès et, celle d'été le dimanche qui suit la St-Bernard.



Simone lors de l'anniversaire de ses 90 ans

D'autres bals sont organisés dans l'année, entre autres, celui des pompiers. L'animation est assurée par des orchestres de la vallée (la famille Brun et Jo Milou), qui séduisent les participants avec des slows, tangos, passo-dobles, valse, java, tcha-tcha-tcha, boléro, marches et rocks.

La famille achète la 1ère télévision du hameau, ce fut un prétexte de plus pour réunir tous les voisins et amis et déguster un petit verre, un café avec des petits-gâteaux, des meringues et le fameux gâteau de savoie.

Il sont dépositaires du téléphone public desservant le hameau. Leur activité professionnelle se poursuivra jusqu'en 1976.

Tout au long de sa vie, Simone a travaillé mais a eu également des loisirs, elle fait chaque année des excursions dans Belledonne avec les amis du village, elle s'initie au ski de fond, puis découvre la côte d'azur dans les années 1960, elle part en voyages organisés avec diverses associations (pompiers et sylviculteurs).

Depuis quelques années Simone passe l'hiver dans un foyer-logement à Gières, où elle continue encore de rire et chanter, quand elle en a l'occasion. L'année dernière pour mardi gras, elle s'est déguisée et compte bien recommencer cette année. Quand vient le printemps elle retrouve sa maison à la Perrière ainsi que ses voisins et amis.

Toujours bon pied, bon œil, elle pense que c'est grâce à l'environnement et au bon air de Sainte Agnès qu'elle peut encore profiter des bons moments à partager.

Agenda de nos villages



MJC Ste Agnès-St Mury



Les ADOS font leur THÉÂTRE !

04 76 45 68 52



Vacances d'hiver

- du 22 au 26 février 2016 de 14h à 18h, vendredi de 10h à 19h
- animé par Bruno Jacovella
- en partenariat avec « Le Grésivaudan »

Par l'improvisation, à partir de thèmes, de personnages et de situations diverses, en petits groupes ou individuellement les jeunes vivent une semaine d'artistes amateurs jusqu'au spectacle...

...et ils en redemandent !

- À Saint Mury Monteymond, salle de la Mairie - navette possible ?
- Tarif : 70 € et 10 € d'adhésion familiale à l'ACL
les Chèques Jeunes du Conseil Départemental sont acceptés
- Inscription : Sabine Lemoine - La Gorge, Sainte Agnès - 04 76 71 33 11

...du Dessin à la BD...

Proposé par Céline Barrère-Charton dessinatrice - illustratrice
Aux vacances de printemps pour les jeunes, les adultes ...

- Envie de peaufiner son coup de crayon ?
- De (ré)apprendre les bases du dessin ?

Composition et perspective, portrait et corps humain, sentiments et attitudes, nature morte, création personnelle et abstraite.

Par le biais de différentes techniques manuelles : crayon, fusain, encre, pastels, acrylique, colorex et numériques : photoshop, tablette...

Idéal pour tous les "j'sais pas dessiner !"



 **Cinétoiles** : samedi 26 juin, dans la cour d'école de Sainte Agnès.



APESAM

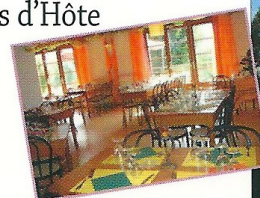


- Samedi 19 mars : Barbouères
- Dimanche 1^{er} Mai : Marché au fleurs
- Vendredi 1^{er} Juillet : Kermesse de l'école

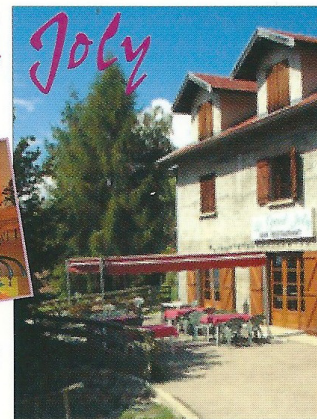


Le Grand Joly

Restaurant
Chambres d'Hôte



La Perrière - 38190 Sainte-Agnès
Tél. 04 76 45 68 78
www.restaurant-le-grand-joly.fr



La Taverne de l'écureuil

Au col des Mouilles, ouvert du vendredi soir au dimanche midi.

Contact : 04 76 45 25 76

<http://www.latavernedelecureuil.fr>



OFFRE D'EMPLOI
Laval en Belledonne
La garderie périscolaire recrute
pour septembre 2016

Accueil et encadrement des enfants de maternelle et primaire (3-12 ans)
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
Hors vacances scolaires
16h30 par semaine

Contact : Sylvie POMMIER (présidente de l'association)
06.76.86.14.23 ou mail : c.a@loupis-lavallais.org

Relief

Bulletin municipal de Sainte Agnès.

Directeur de la publication : Alain Rimet.

Rédaction : toute l'équipe municipale, l'équipe bibliothèque, et les associations locales.

Photos : N. Moussy, F. Soulier

Un article, une info, une photo
ou une participation au journal ?
Contactez la mairie !

Tél. : 04 76 71 48 85 - mairie.ste-agnes38@wanadoo.fr